



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
-----

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N°

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du publié dans en date du , ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " " constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable :
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse :

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 4: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 5: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 6: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 7: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 8: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 9: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 10: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à au plus tard le à et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à ..... Le \_ / \_ / \_ \_ \_

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS